

## CONSEIL D'ADMINISTRATION – jeudi 6 juillet 2023

Délibération n° 2023\_17

### Présents avec voix délibératives :

- Mme Anna AUBOIS, Conseil régional-Auvergne-Rhône-Alpes, suppléante (en visio)
- M. Jean-Luc BORIE, Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, titulaire (en visio)
- M. Jean-Pierre BRENAS, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Valérie CABECAS, Conseil départemental du Cantal, titulaire (en visio)
- M. Christian CHITO, Conseil départemental de l'Allier, suppléant (en visio)
- M. Bruno FAURE, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Myriam FOUGÈRE, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Isabelle MASSEBEUF, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Christelle MICHEL-DELEAGE, Conseil départemental de la Haute-Loire, titulaire (en visio)

### Présents :

M. Jean-Luc BLANC, Payeur régional, M. Frédéric MÜLLER, Directeur de la Régie Auvergne Numérique, Mme Yann HOUVENAGHEL et M. François TEPPAZ-MISSON, Directeurs Adjointes de la Régie Auvergne Numérique.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les statuts de la Régie « Auvergne Numérique »,  
Le quorum étant atteint,

### **Le Conseil d'Administration de la Régie régionale « Auvergne Numérique » décide :**

- **d'approuver la décision modificative n°1 du Budget 2023 comme détaillée dans l'annexe réglementaire jointe.**

Le Président,



Bruno FAURE